

POUR OU CONTRE? LES TESTS ANTIDROGUE AU VOLANT

Lors de contrôles, les automobilistes pourront être soumis à un test salivaire antistupéfiant. Mais la méthode, rapide et simple, est-elle vraiment fiable?

PAR ALEXIE VALOIS PHOTOS VINCENT BOISOT, CLAUDE AUGUST

Une disposition de la loi Santé votée en décembre dernier prévoit que policiers et gendarmes pourront procéder à tout moment à des dépistages d'usage de drogues chez les automobilistes. Comment? Par deux tests salivaires. La France, où l'usage de drogues est constaté dans 23 % des accidents mortels, s'est inspirée de l'Espagne pour mettre en place ces nouvelles techniques. Depuis 2006, conduire sous l'emprise de stupéfiants est un délit puni par un retrait de six points sur le permis de conduire, et jusqu'à 4500 euros d'amende et deux ans d'emprisonnement. Jusqu'ici, la procédure légale obligeait les forces de l'ordre à faire effectuer un prélèvement sanguin au suspect pour caractériser son infraction. En supprimant cette étape, l'objectif est d'augmenter les contrôles pour dissuader les consommateurs de cannabis, cocaïne, héroïne et amphétamines de prendre le volant.

Expérimentation dans 11 départements

Les spécialistes en toxicologie approuvent la démarche mais s'interrogent, estimant que seule l'analyse sanguine est vraiment fiable. En 2014, une expérimentation a été menée dans onze départements français pendant six mois sur quelque 200 automobilistes. Un test rapide par bandelette était doublé d'un second test salivaire et d'une analyse de sang en laboratoire. « La correspondance salivaire-sang sur les échantillons testés était supérieure à 97,3 % », affirme la Mildeca*. La délégation à la Sécurité routière étudie le financement des tests salivaires pour les généraliser courant 2016. ●

* Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives.



Emmanuel Barbe, délégué interministériel à la Sécurité routière.

1 Gagner du temps. Jusqu'ici, pour confirmer par prise de sang l'usage de stupéfiants au volant, les escortes policières et personnelles médicales étaient mobilisées l'équivalent de 300 000 heures par an. En supprimant l'étape du prélèvement sanguin, le gain de temps permet aux forces de l'ordre d'être plus disponibles sur les routes et d'effectuer davantage de dépistages salivaires à l'occasion d'infractions, ou lors de contrôles inopinés.

2 Dissuader, changer les comportements. Il n'est pas encore entré dans les esprits qu'il est dangereux pour soi et pour les autres de conduire sous l'emprise de stupéfiants. La prohibition de

la drogue au volant est récente. Il faut qu'il y ait suffisamment de personnes condamnées pour dissuader les consommateurs de stupéfiants de reprendre la route. Aujourd'hui, les sanctions contre l'alcool au volant découragent beaucoup de personnes de conduire après avoir bu.

3 Faire baisser la mortalité sur les routes. Moins de 2000 décès par an sur les routes à l'horizon 2020 reste l'objectif de la délégation à la Sécurité routière. Nous travaillons sur toutes les causes d'accidents, et l'addiction en fait partie. Ce sera donc une chance d'être contrôlé, pour sauver sa vie et celle des autres! ●



Patrick Mura, chef du service toxicologie et pharmacologie au CHU de Poitiers (Vienne).

1 La confirmation par le sang reste nécessaire. Les tests salivaires se sont certes améliorés, mais seule l'analyse des prélèvements sanguins permet d'avoir une lecture juste, de voir précisément si la personne a pris telle ou telle substance, quand et en quelle quantité. On ne peut pas avec un simple prélèvement salivaire établir de corrélation avec le seuil de dangerosité. Alors que l'analyse sanguine permet de quantifier et de démontrer que le danger est proportionnel à la concentration.

2 Risques de contestation des résultats. Dans la salive, il est difficile de faire la différence entre l'opiacé présent dans un sirop

antitussif (la codéine) et l'opiacé de l'héroïne, car tous deux se transforment en morphine. Dans certains cas, les résultats positifs seront donc contestables par recours en justice.

3 Des résultats faussés. Il faudrait encore de gros progrès pour que la fiabilité des tests salivaires soit totale, d'autant qu'un nettoyage méticuleux de la bouche peut fausser les résultats... Car si l'héroïne et la cocaïne passent du sang vers la salive, les cannabinoïdes ne sont présents que par contamination bucco-dentaire. Quant aux amphétamines, c'est surtout la fatigue qu'elles provoquent qui rend la conduite dangereuse. ●

Un dépisté positif sur deux a moins de 25 ans

50 000

C'EST LE NOMBRE DE TESTS DE DÉPISTAGE de stupéfiants positifs sur les 125 346 effectués en 2014.

96 %

DES FUMEURS DE CANNABIS au volant sont des hommes. La moitié des automobilistes sanctionnés pour conduite sous l'emprise de drogues ont moins de 25 ans.

100 000

C'EST LE NOMBRE DE POINTS RETIRÉS en 2014 pour des délits de conduite sous l'emprise de stupéfiants (7,4 millions de points retirés pour excès de vitesse).

Sources : DSCR (Délégation à la sécurité et à la circulation routières), Mildeca (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives).

Et vous, qu'en pensez-vous? Réagissez sur la page Facebook du Parisien